

Election municipale partielle complémentaire
Commune de : EMANCE
Dimanche 2 décembre 2018

Message de résultats
A transmettre impérativement le soir du scrutin
Aux trois services suivants :

Sous préfecture de Rambouillet : michel.heuze@yvelines.gouv.fr

Préfecture – Cabinet : pref-cabinet-bre@yvelines.gouv.fr

Préfecture – Bureau des élections : pref-elections@yvelines.gouv.fr

Nombre d'inscrits : .. 685 donc le quart des inscrits est : 171.
Nombre de votants : .. 235
Nombre de bulletins blancs : .. 0
Nombre de bulletins nuls : .. 5
Suffrage exprimés : .. 230 donc la majorité absolue est : 116
(Nombre de votant moins bulletins blancs et nuls)

Nom du candidat	Nombre de voix	Elu (oui/non)
AYADI Hélène	46	non
BAHUCHET Romain	82	oui
BECLIN Claire	138	oui
BONNET Sylvain	98	oui
GUINAULT Marie-France	83	oui
GUINAULT Philippe	72	non
HENRION Marie	90	oui
MAVIOU Alain	61	non
OGEL Fabienne	11	non
PORTHAULT Diane	96	oui
SPILEBOUT Arnaud	78	oui
TOULZAC Valérie	123	oui
	Total des élus	8

Inscrire zéro ou 0 si une liste n'a obtenu aucun suffrage

.. Nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal : .. 8

Pour être élu au premier tour de scrutin il faut réunir :

Un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.
et la majorité absolue des suffrages exprimés ;

Au deuxième tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé. (Article L253 du code électoral)